

Formulaire de demande prime pour les artistes etterbeekois et les asbl culturelles etterbeekoises

Protection des données à caractère personnel :

Les données vous concernant sont traitées par la commune d'Etterbeek afin de répondre à votre demande de prime(s). Elles font également l'objet d'un traitement à des fins statistiques, duquel aucune donnée identifiable ne ressort. Aucune donnée ne sont partagées avec des tiers.

Elles sont conservées pour une durée de 2 ans dans le logiciel de gestion à partir de la date d'introduction de votre demande. La commune est cependant tenue d'archiver les pièces justificatives durant une période de 30 ans, mais dont l'accès est strictement limité.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données en envoyant un mail à primes-premies@etterbeek.be ou par courrier à l'Administration communale d'Etterbeek – DPO, Avenue d'Auderghem 113-115, 1040 Etterbeek.

Coordonnées du demandeur :

Nom :

Prénom :

Adresse : Rue : N° Bte 1040 Etterbeek

Tél. : E-mail :

N° compte IBAN :

Motivations de la dépense :

A joindre au présent document :

- Attestation du domicile ou siège social.
- Preuve de statut de l'asbl, artiste reconnue, autre artiste ou résidence de création

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement relatif aux primes communales « pour les artistes etterbeekois et les asbl culturelles etterbeekoises » adopté au Collège des bourgmestre et

échevins du 16 juillet 2020 et déclare toutes les données fournies dans le présent formulaire sincères et véritables.

Date et signature :

A faire parvenir, au service Culture Francophone via l'adresse culture@etterbeek.be ou par dépôt direct sur place (hôtel communal – rez-de-chaussée – avenue d'Auderghem 113)

Pour toute question concernant la prime et l'élaboration de votre dossier :

Service Culture francophone : 02/627.25.06